Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Département ressources académiques
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse
+41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch

Re082 Informations et tarifs relatifs aux vacataires en bachelor

Chaque contrat concerne le cours ou acte de formation mentionné et précise sa durée. Il est considéré comme échéant à la fin de la prestation.

Lorsqu'un·e vacataire se voit confier plusieurs actes de formation, il-elle reçoit autant de contrats distincts qui doivent être retournés signés pour que le paiement puisse être libéré.

Les prestations non réalisées ne sont pas rétribuées.

Les cas de litige ou de conflit sont portés devant la Direction.

Ces tarifs bruts comprennent la préparation, la part vacances et jours fériés, la part de 13ème salaire. Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par la HETSL, sauf exception validée par la direction.

	Cours, conduite de séminaires	
301	Période de 45' (max. 8 périodes par jour)	**CHF 125.-- / période**
	Co-enseignement	
376	Période de 45' (max. 8 périodes par jour)	**CHF 90.-- / période**
	Témoignage, suivi de cours, présentation d'institutions hors haute école, encadrement et tutoring	
324	(max. 8 périodes par jour)	**CHF 55.-- / (45-60 min)**
	Séances de travail, rencontres de coordination hors préparation de cours	
316	Séance de coordination, rencontres de professeur-e-s	**CHF 55.-- / (45-60 min)**
	Supervision pédagogique (liée à la formation pratique)	
306	Supervision individuelle, séance de 60'	**CHF 70.-- / l'heure**
307	Supervision de groupe, séance de 60'	**CHF 120.-- / l'heure**
337	**Suivi de formation pratique (au maximum 10 heures par période de FP)**	**CHF 55.-- / l'heure**
	Examens	
303	Examen oral	**CHF 55.-- / l'heure**
304	Examen écrit, par examen, jusqu'à 3 crédits ECTS	**CHF 37.50 / forfait**
364	Examen écrit, par examen, jusqu'à 5 crédits ECTS	**CHF 50.-- / forfait***
365	Examen écrit, par examen, jusqu'à 6 crédits ECTS	**CHF 62.50 / forfait**
366	Examen écrit, par examen, jusqu'à 10 crédits ECTS	**CHF 80.-- / forfait***
367	Examen écrit, par examen, jusqu'à 15 crédits ECTS	**CHF 100.-- / forfait***

	*** Le forfait est à comprendre comme une enveloppe maximale globale pour un module. À charge du - de la responsable de module de proportionner le montant si la correction est divisée en différentes parties.** **Pour les responsables de module de la filière TS, le Do148 - Tarifs pour les cours et les corrections sur Intranet est à prendre en référence.** **<u>Pour la filière Ergothérapie</u> (cf. Re366 – Paiement des examens)** **Le tarif de correction d'un examen écrit est proportionné à la durée de l'enseignement évalué (déterminé par le-la responsable de filière).**		
305	Surveillance d'examens écrits	**CHF**	**30.-- / (60 min)**

	Admissions		
333	Lecture et validation du rapport pour expérience professionnelle de qualité	**CHF**	**55.-- / forfait**
337	Relecture et validation du rapport après demande de compléments	**CHF**	**110.-- / forfait**

	Travaux de Bachelor Filière Travail social *Les forfaits ne s'entendent pas comme tarif horaire, mais par travail de Bachelor.*		
334	Expertise externe (lecture, évaluation finale)	**CHF**	**300.-- / forfait**
346	Directeurs-trices étranger-ère-s (OUT) de travail de Bachelor, dans le cadre de mobilité internationale d'étudiant-e-s.	CHF	800.—/ forfait
347	Indemnisation Directeurs-trices étranger-ère-s (OUT) pour travail de bachelor interrompu	CHF	200.-- / forfait

	Travaux de Bachelor Filière Ergothérapie *Les forfaits s'entendent non comme tarif horaire, mais par travail de Bachelor.*		
312	Direction de travail de Bachelor (direction, évaluations : projet intermédiaire et finale)	**CHF**	**1'800.-- / forfait**
344	Co-direction de travail de Bachelor	**CHF**	**800.-- / forfait**
313	En cas de rupture du contrat, le jury d'évaluation du projet est compétent pour déterminer si un changement de directeur-trice s'impose. Cette décision ne peut intervenir qu'après une évaluation intermédiaire. Indemnisation pour travail de Bachelor interrompu, y compris éventuelle séance intermédiaire, 50.- de l'heure mais maximum 600.-	**CHF**	**50.-- / heure**
345	Indemnisation au co-directeur-trice pour travail de Bachelor interrompu, y compris éventuelle séance intermédiaire, 50.- de l'heure mais maximum 300.-	**CHF**	**50.-- / heure**
334	En cas de note Fx, le directeur ou la directrice du travail continue d'assurer l'encadrement de l'étudiant·e. La séance d'évaluation supplémentaire est rémunérée à chaque membre externe du jury au tarif de	**CHF**	**300.-- / forfait**

Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Département ressources académiques
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse
+41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch

	Commission des études, étudiant·e·s compris		
368	La séance	**CHF**	**55.-- / forfait**

Tarification inter-écoles HES-SO (rétribution entre écoles via facturation)

Selon tarification HES-SO en vigueur

La Direction est compétente pour traiter des situations particulières ainsi que pour toute modification relative aux tarifs.

En application de la loi sur l'assurance-accidents (LAA), les vacataires sont assuré·e·s en cas d'accidents et de maladie professionnels, mais pas en cas de maladie.

L'attention du-de la vacataire est attirée sur le fait que la HETSL peut transmettre aux institutions étatiques ou paraétatiques qui en feraient la demande toute information relative à la rémunération des vacataires de la HETSL qui percevraient également un salaire de la part de ces institutions.